

UNE CONVENTION ENCADREMENT pour quelle SNCF demain ?

Les 18 et 19 juin 2008, le Président de la SNCF invite 4 000 cheminots de l'encadrement pour leur présenter son projet d'entreprise baptisé provisoirement « AMBITION 2012 ». Pour l'UFCM CGT cette convention doit avant tout conditionner les agents de l'encadrement. Le rôle qu'ils vont jouer est l'objectif prioritaire de cette rencontre. M Pepy veut leur imposer sa vision. Le document de présentation de cette journée ne laisse aucun doute sur ses objectifs.



Le président veut construire une nouvelle SNCF basée sur la concurrence « libre et non faussée », la réduction des dépenses publiques et le culte de la performance financière. En ce sens, M Pepy n'innove pas ! Il attend des cadres qu'ils adoptent le mode managérial universel de la sphère financière privée.

Dans la préparation de cette initiative, la seule opération d'ouverture visible est le sondage réalisé, par l'institut IPSOS. Il établit que les cheminots de l'encadrement attendent d'y être plus et mieux associés. Les cadres de la SNCF, qui ont répondu à ce sondage, ont demandé d'en connaître le programme. Manifestement, cette requête n'a pas été entendue !

Ce document est sans ambiguïté, il affiche la « **nécessité d'une nouvelle dynamique managériale** ». L'UFCM-CGT vous propose un éclaircissement et un décryptage de cette expression.

« ENGAGÉS : POUR PORTER LES CHOIX DE L'ENTREPRISE »

- **Défendre les choix stratégiques de l'entreprise,**
- **S'engager dans le discours autant que par les actes,**
- **S'affirmer en tant que cadre, donner du sens à ses actions,**
- **Expliquer les priorités, assurer un dialogue de qualité et constructif.**

Ces objectifs sont surprenants parce qu'évidents pour un cadre. Mais ici, ils servent à remettre en cause le droit du salarié, la liberté d'expression et la responsabilité sociale au sein de l'entreprise. S'engager, pour le Président, va bien plus loin que l'implication professionnelle.

Pour l'UFCM-CGT, M Pepy exige une véritable adhésion idéologique de ses cadres, faisant fi du droit à la liberté individuelle, inscrite dans la constitution française. Ce faisant, il pourrait amener, son encadrement, à prendre des positions moralement intenable.

« AGILES : POUR CONDUIRE LE CHANGEMENT DANS LA COMPLEXITE »

- **S'adapter et se développer dans un contexte évolutif,**
- **Inventer de nouvelles solutions et accepter de sortir du cadre habituel,**
- **Rassurer son équipe face à l'incertitude et au paradoxe,**
- **Aller au contact pour faire avancer les projets en évitant les ruptures,**
- **Soutenir la prise de risques et donner droit à l'erreur.**

Ces objectifs cachent des concepts beaucoup plus dangereux ! Une chose est sûre, le contexte est complexe. Les situations difficiles et paradoxales font trop souvent le quotidien des cheminots de l'encadrement. La prise de risques, sur les questions de fiabilité de la production, de la sécurité, devient un problème récurrent pour l'encadrement.

M Pepy leur demande de les accepter, de les gérer, mais aussi d'en assumer toute la responsabilité, y compris pénale.

Pour l'UFCM-CGT, le Président de la SNCF engage l'entreprise publique et son encadrement dans une démarche comprenant des aspects inacceptables ! Conduire le changement d'une politique que l'on ne comprend pas ou que l'on ne valide pas... C'est perdre le sens de son travail.

« OUVERT : POUR CULTIVER LE PLAISIR DE PROGRESSER ENSEMBLE »

- **Être attentif et parler avec franchise,**
- **Faire évoluer ses collaborateurs par une évaluation précise et honnête,**
- **Être ouvert au changement et savoir se remettre en question,**
- **Être ouvert à l'international et aux filiales,**
- **Avoir l'esprit d'équipe, encourager et faciliter la coopération avec les autres équipes.**

Faut-il que notre Président ait besoin de se justifier, pour avancer de telles évidences et enfoncer autant de portes ouvertes !

Le Président de la SNCF ignore-t-il la réalité de la situation vécue par l'encadrement ?

- Langue de bois et dissimuler les réels objectifs,
- Opacité et discrimination lors des évaluations et des notations,
- Restructurations et réorganisations incessantes et contreproductives,
- Mise en concurrence et cloisonnement à tous les niveaux.

Ces quelques exemples font partie de leur vécu quotidien.

Par contre, dans ce document, pour l'UFCM-CGT des questions essentielles pour l'encadrement sont occultées, oubliées, notamment sur :

- La politique salariale,
- Les charges de travail,
- La définition des objectifs sans discuter des moyens,
- Le manque de visibilité de la politique à court terme, de la stratégie et des missions de l'entreprise publique,

- La pression liée aux résultats,
- La finalité et le sens des missions « parasites », coûteuses en temps et en énergie.

Parvenir à allier un haut niveau de technicité, les exigences managériales, les obligations de gains de productivité avec le respect de la réglementation, devient toujours plus difficile. La réduction des moyens humains et matériels avec une production de qualité et le respect des règles de sécurité devient de plus en plus problématique.

Voilà des questions de fond, voilà des paradoxes que l'encadrement est censé devoir gérer et assu-

mer moralement, dans cette logique libérale qui dévoie les missions du service public ferroviaire, nie la conscience professionnelle, et met en porte à faux la conscience morale.

M Pepy va présenter les grandes lignes de son projet. Il a de grandes ambitions pour la SNCF dans l'Europe et le monde et va les exposer. Il s'est déjà présenté comme le Président du Groupe SNCF, niant volontairement la place de l'EPIC SNCF, ignorant, de fait, nos devoirs de service public vis-à-vis de nos concitoyens.

Pour appuyer son discours, M Pepy a invité M Michel Bon, ancien PDG de France Télécom, pour animer l'atelier : « réussir le changement dans un grand groupe : l'expérience de France Télécom ».



L'UFCM-CGT tient à vous faire partager, son analyse, concernant l'évolution de France Télécom.

A l'ouverture de son capital, l'action a grimpé à 219 €. L'actionnariat salarial a été mis en place avec la participation aux résultats, ils ont réduit, très fortement, les augmentations de salaires. Aujourd'hui, l'action France Télécom a très fortement chuté et stagne autour de 18 €. Pas de quoi pavoiser ! Ni pour l'entreprise, ni pour les salariés !

M Bon met en avant le chiffre d'affaires de l'entreprise et ses résultats opérationnels. Il omet son record en matière d'endettement, lié aux fusions et acquisitions multiples.

M Bon va-t-il parler des conditions sociales ?

A France Télécom, elles se traduisent de la manière suivante :

- Externalisations et sous-traitance,
- Délocalisation des plaques téléphoniques vers le Maghreb,
- Pressions managériales et harcèlement du personnel à statut,
- Précarisation des emplois et utilisation abusive des temps partiels et CDD.

Dans un seul but réduire l'emploi, (moins 22 000 de 2006 à 2009) !

Dans cette entreprise, le taux de suicides est cinq fois plus élevé qu'à la SNCF !

M Bon va-t-il communiquer sur la recherche et le développement technologique ?

Surendetté par les opérations d'acquisition, son réseau arrive à la limite du point de saturation, à cause du déficit d'investissement et de modernisation. Cet exemple ne ressemble-t-il pas à la question de l'infrastructure SNCF ?

M Bon va-t-il mettre en avant la satisfaction des clients ?

Les usagers transformés en clients ont vu leurs factures augmenter et les services se dégrader. L'égalité de traitement des citoyens a disparu, au profit de la rentabilité financière.

M Bon va-t-il avouer à qui profite cette politique ?

France Télécom est la seule valeur française à faire partie du « Dow Jones STOXX Global Select Dividend 100 » qui regroupe les 100 valeurs mondiales rémunératrices, en terme de dividendes.

Est-ce cette politique qui va servir d'exemple à M Pepy, pour définir la voie dans laquelle il espère conduire la SNCF et le service public ferroviaire ?

Les agents de l'encadrement sont attachés à leur entreprise publique, et diront non MERCI !

Avec l'UFCM-CGT, ils défendent les valeurs portées par le service public, en matière d'aménagement du territoire, de défense de l'environnement et de réponse aux besoins des populations et des collectivités territoriales.

A travers son projet, la Direction de la SNCF veut imposer l'individualisme en matière de rémunération et de système de promotion. En lien direct avec

le modèle privé, son seul but est d'associer le personnel de l'encadrement à sa politique libérale, par la concurrence des uns contre les autres.

L'UFCM-CGT appelle les salariés de l'encadrement à ne pas être les collaborateurs d'une ambition économique qui conduirait l'EPIC dans le même type d'errements que France Télécom.

Pour l'UFCM-CGT, quand la situation l'exige, l'encadrement a le droit de dire NON !

Par exemple, les questions relatives à la sécurité, à la dignité humaine ne peuvent faire l'objet de compromis, voire de compromissions.

Pour l'UFCM-CGT, la diversité amène une plus-value sociale, son expression doit être exercée librement et sans contrainte. Les cadres, par leur fonction au sein de la SNCF, doivent disposer de véritables moyens pour l'exercer.

L'UFCM-CGT est au côté des agents d'encadrement, elle revendique d'autres perspectives pour développer l'entreprise publique SNCF et son groupe. Elle veut répondre aux attentes des citoyens, en matière de transports terrestres alliant efficacité sociale et économique, pour un véritable développement durable.

Pour mener à bien cette autre ambition, l'UFCM-CGT propose une politique managériale qui fasse le pari de l'intelligence et des synergies collectives, en opposition à la vision individuelle et concurrentielle que cette convention tente d'imposer.

Montreuil, le 15 juin 2008

**Pour l'UFCM-CGT,
quand la situation l'exige,
l'encadrement
a le droit de dire NON !**